PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715, RUE DU CANAL.

LE LIT EN FER DE BLANC ÉMAILLÉ ET GARNI DE CUIVRE

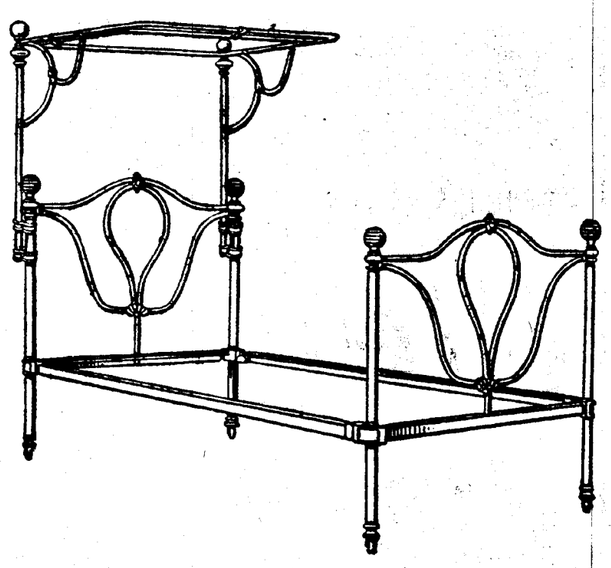

$7.50 $7.50

PETIT OU GRAND FORMAT

AVEC LES RESSORTS EN BOIS CUIVRE.

W. G. TEBAULT,

LA MAISON AUX PRIX LES PLUS BAS DANS LE SUD.

217 RUE ROYALE.

17 déc—1 an

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées :

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing les dimanches et les mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.

20 mars—

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France),

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River rue Morton.

LA BRETAGNE, 16 juillet.
LA NAVARRE, 23 juillet.
LA GASCOGNE, 30 juillet.

Agence Générale pour les Etats Unis et le Canada, 3, Bowling Green, N. Y.
E. E. PREVOST, 45 rue Baronne, Agent Général au Sud.

12 fév—

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Parous ens romains, Gravures, Musique, Chanson etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des cables du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix : broché 50 cents ; relié 75 cents.

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St. Washington, D. C

AVIS AUX CREANCIERS

In re Liquidation of B. F. Schriever Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,565—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Samuel Wolf, un des liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

12 juil—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 6,126—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions A.

In re. interdiction de Marie G Haaf.

Deux enviables cottages simples, Nos 3226 et 3228 rue Chestnut,

Encoignure de la rue Pleasant, dans l'ilet borné par les rues Harmonie et Camp; aussi

Deux splendides sites pour bâtir sur la rue Chestnut, touchant aux cottages.

JEUDI, le 21 juillet 1898, à la Bourse de Propriétés Foncière, Nos 629 et 631 rue Commune.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur,—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de l'interdiction de Marie G. Haaf docket No 6126, le dit ordre daté et signé le 16 juin 1898, et à moi adressé, j'offrirai en vente à l'enchère publique.

1° Le cottage simple en bois No 3228 rue Chestnut encoignure de la rue Pleasant, contenant vestibule, salon, salle-à-manger, office, chambre à bain, cuisine et environ trois chambres à coucher, cour pavée, inoccupé; les clefs sont à côté. Le lot est de 31 pieds sur 120 pieds.

2° Le cottage simple en bois No 3226 rue Chestnut entre les rues Harmonie et Pleasant, contenant vestibule, salon, salle à manger, office, chambre à bain, cuisine et environ trois chambres à coucher; cour pavée; loué pour $— par mois. Le lot est de 31 pieds sur 120 pieds.

3° Deux splendides terrains sur la rue Chestnut, entre les rues Harmonie et Pleasant, dans l'ilet borné par la rue Camp, bien rembayés, banquette et rues pavées, chacun 29 pieds par 120 pieds.

Le tout comprenant quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 160, borné par les rues Harmonie, Pleasant, Camp et Chestnut, désignés par les Nos cinq, six, sept et huit (5, 6, 7 et 8) sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, le 6 juin 1871, et annexé à un acte de partition entre la veuve et les héritiers de Charles Haaf, passé pardevant Andrew Hero, J., notaire, le 27 mars 1872, et mesurant chacun trente pieds (30) de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, à raison de 7 pour cent d'intérêt par an, garanti par privilèges et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. Les taxes de 1898 devront être assumées par les acquéreurs, en sus du prix de l'adjudication. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer les actes de vente, pardevant A. J. Cahill, notaire.

19 juin—19 26—juil—3 10 14 à date

VENTE PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

E. S. Stoddard vs A. G. Pierson.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 36,420—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, LUNDI 18 août 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Quatre lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Dupré, White et Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, les dits lots mesurant 31' 2" de face à la rue Dupré, sur une profondeur de 100' entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Onzaga et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.

1er juil—1 7 13 19 25—a ût 1

Succession de Lottie on Leddy Mackfield, McField ou Maxfield.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,019—Division E—Attendu que Pinkey Bailey a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lottie ou Leddy Mackfield, McField ou Maxfield, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

juil—9 13 18

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co
126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

1er mars—

LORSQUE VOUS DESIREREZ Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une belle Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,
MARCHAND D'OISEAUX,
319 rue de Chartres,
(A deux portes du Bureau de l'Abeille)

1er sept—1 an—

VENTES A L'ENCAN.

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente "à la Folle Enchère," aux risques périls et aux frais de J. E. Henry, qui n'a pas rempli ses conditions d'une adjudication qui lui a été faite le 19 mai 1898, dans l'affaire de la succession de M. P. Pecheux.

Propriété Supérieure comme Magasin et Résidence.

Le magasin et résidence en briques et bois à un étage, avec mansarde,

No 339 rue Bourbon, à l'encoignure S. O. de la rue Conti.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 21 juillet 1898, à midi, à la Bourse des propriétés foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur.

La supérieure propriété comme magasin et résidence, comprenant le magasin et résidence en briques et bois à un étage avec mansarde No 339 rue Bourbon, et Nos 800, 802 et 804 rue Conti, formant l'encoignure Sud Ouest des dites deux rues dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Bienville et Conti contenant un magasin à l'encoignure, et six chambres. Le terrain est désigné par la lettre A, et mesurant d'après un devis d'arpentage par S. G. Del Isle, voyer, daté le 16 avril 1898, 52 pieds 11 pouces de face à la rue Bourbon sur 50 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur et façade à la rue Conti.

Ceci est une encoignure prééminente d'affaires établie au-dessous et à proximité de la rue Canal. Soit comme placement sûr et lucratif ou occupation prospère elle est au celles que recherche l'acheteur sage et prudent. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898 au taux de $780 par an; incluse dans ce bail est une portion de la propriété connue comme le No 806 rue Conti, qui a été vendue sujet à cela.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées assurées et les polices devant être transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1898, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; dix pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 juil — 5 9 10 20 21.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur comme revenu.
541 rue Mandeville et 2408 rue de Chartres et 2412 et 2414 rue de Chartres
Dans l'affaire de la succession de Mme Barbara Doll.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 56,384.—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 326 rue Carondelet, le MARDI 19 juillet 1898, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, où les plans montrant les dimensions et donnant de complets renseignements, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 18 juin 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais usuels légaux et annonces, les suivantes décrites propriétés, à savoir :

Premièrement—Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, (autrefois Moreau) Victoire, Mandeville et Espagne; ladite portion de terre mesurant trente (30) pieds de face à la dite rue de Chartres (autrefois rue Moreau) commençant à quatre-vingt-quatorze pieds de l'encoignure Chartres (autrefois Moreau) et rue Mandeville sur une profondeur de cinquante-deux pieds (52) dix pouces (10) et six lignes (6) entre lignes parallèles et est composée de l'arrière portion des lots Nos un et deux dudit ilet. Le lot No un formant l'encoignure des rues Chartres (autrefois Moreau) et Mandeville, et le lot No deux touchant au lot No un sur la rue Mandeville.

Secondement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite. La dite portion de terre mesurant vingt sept pieds (27') dix pouces (10") et deux lignes (2") de face à la rue Mandeville, sur une profondeur et façade à la rue de Chartres, anciennement Moreau, de quatre-vingt quatorze pieds (94'), le tout mesure américaine, et forme l'angle des dites deux rues, étant la partie face au lot de terre désigné sur le No Un, sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien architecte et voyer civil, en date du 22 avril 1848, et déposé à l'étude de Lucien Herman, ancien notaire en cette ville, comme référence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec billets d'acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de garantie, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1898 en sus du prix de son l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 17 18 19 26—3 10 17 18 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thos. Kelleen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,039—Division D—Attendu que Mary Cecilia O'Reilly, veuve de Thomas Kelleen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thos Kelleen, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

12 juil—12 16 21

Succession de Monoria Burke, Veuve de Wm B. Ringrose.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 54,725—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire, présenté par M. D. Lagan, Robert Strong et John H. Cunniff, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

9 juil—9 13 18

Succession de Cyrille Demorant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 54,244 Division A—Avis par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Paul Bienvenue, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

10 juil—10 14 19

VENTES A L'ENCAN

W. D. Kingston.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William J. Vason—No 54,337—Cour Civile de District, Division E, paroisse d'Orléans—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la susdite Cour, ledit ordre daté et signé le 23 novembre 1897, et à moi adressé, je procéderai de vente à mon bureau, No 802 rue Perdido, à l'enchère publique, MERCREDI, le 10 août 1898, à midi, tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défunt dans la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° La moitié d'un intérêt non divisé dans deux certains lots de terre situés dans l'ilet No 35, borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, Nouvelle Levée et St James. Nos 1 et 2 mesurant chacun 27 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre dans l'ilet No 45 borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Hunter et Benjamin, désignés par les Nos 3 et 4, et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Wm H. Wright, notaire aux frais de l'acquéreur. W. D. KINGSTON, Encanteur, 802 rue Perdido.

9 juil—9 16 23 30—10 août

Geo. H. Freidrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENTS DÉSIRABLES.

L'Ancienne Boulangerie et Propriété de Résidence.

Nos 926, 928 et 930 rue Girod, avec un vaste lot s'ouvrant dans le fond sur la rue Dryades.

Aussi la Résidence Cottage à un Etage.

Nos 917 et 919 Avenue Jackson.

A l'Enchère Publique.

Succession de Lambert Franz.

No 56,243—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, — Encanteur — Bureau Nos 832 et 834 rue Commune le MARDI, 26 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, Division C pour la paroisse d'Orléans daté le 17 juin 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir :

1° L'établissement de boulangerie bien connu et la Propriété de résidence Nos 926, 928 et 930 rue Girod, décrit comme suit, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Girod, Dryades, (autrefois Philippe) Baronne et Julie, désignés par les Nos 1 et 2 sur un devis annexé à un acte d'achat à E. Poehéri, passé pardevant A. Chiapella, ancien notaire en cette ville le 5 mars 1857, lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Girod sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent :

1° La propriété de la boulangerie, étant une bâtisse à un étage sur la façade, contenant 4 chambres et une bâtisse contigue en briques à deux étages contenant également 4 chambres et ayant une vaste bâtisse en bois à deux étages dans le fond, équipée de fourneaux, entrepôt, etc., et deux petits cottages à côté contigus, Nos 926 rue Girod, retiré de la rue et ayant 4 chambres, 2 détachés en bois avec 2 chambres chacune hangars, etc., avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou en dépendant.

2° Un certain morceau, ou portion, ou lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., formant partie du lot original dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Julie et Girod sur un plan dressé par C. H. Pille, voyer, laté le 8 décembre 1848 et déposé en l'étude de E. Bonny, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en hangars et bâtisses d'écuries, etc; avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou en dépendant.

3° La désirable propriété de résidence Nos 517 et 519 avenue Jackson, entre les rues Rousseau et St Thomas, contenant 8 chambres, vaste entrée pour voiture, hangars, citernes, etc le tout plus amplement décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet formé par les rues Jackson, Joséphine, Rousseau et Fulton, désigné par le No 3 sur un devis du susdit lot et attribué par Arthur De Armas, voyer, le 22 février 1869, annexé à un acte de vente à Geo. Decken, passé pardevant Sylvin Magnier, ancien notaire en cette ville daté le 20 mars 1869; ledit lot mesurant 43 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 191 pieds 10 pouces, entre lignes égales et parallèles; le tout en mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans de crédit, spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la vente au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1898 en sus du prix de son l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 juin—25 26—juil 3 10 17 24 jusq. date

Bayne & Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre Remos.

No 56,431—Cour Civile de District—Division B.

SOUS et en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la cour ci-dessus dit, jugement rendu le 23 juin 1898 et signé le 24 juin 1898, nous procéderons à vendre à l'enchère publique le MARDI, 2 août 1898, à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune, la propriété ci-dessous décrite :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes et privilèges en dépendant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, St-Pierre et Rocheblave et la Promenade Carondelet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 149 pieds 1 pouce et 4 lignes, et est borné sur le coté de la promenade Carondelet par le lot No 186, et sur le coté de la rue St Pierre par la ligne de profondeur des lots Nos 180, 181, 182 et 183; le tout d'après un plan par C. A. De Armas, ingénieur civil, daté le 17 avril 1852, et déposé au bureau de Joseph Cavilier, ci-devant notaire public en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance payable en paiements égaux à 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, garanti par billets à ordre payable à l'ordre de et endossés par l'acquéreur, les dits billets garantis par lien du vendeur et hypothèque sur la dite propriété. Acte de vente sera passé pardevant George C. Prêot, notaire public, aux frais de l'acquéreur, devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra déposer 20 pour cent au moment de l'adjudication, pour tier la vente.

Actes de vente pardevant Bus. Ronon, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 juin—25 26—juil 3 10 17 24 jusq. date

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Choix dans le Premier District.

Résidence et Commerciale.

No 826 rue Poydras, entre Baronne et Carondelet.

Louée jusqu'au 30 Septembre 1898, à $600 par an, avec privilège d'un an de plus.

Succession de Charles Munich.

No 56,600—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 27 juillet 1898, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 juin 1898, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendences qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Baronne, Lafayette et Carondelet, désigné par le numéro sept sur un plan annexé à un acte de vente de O. Czarnowski de la succession de A. Forée, veuve de J. J. Abat, passé pardevant Jules Mossy, ancien notaire en cette ville le 30 mars 1872, et mesurant conformément au dit plan 20 pieds et 7 lignes de face à la rue Poydras par 100 pieds 2 pouces de profondeur et 19 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond et face à une allée de 7 pieds 8 pouces de largeur, s'étendant au lot No 9 du dit plan et ouvrant sur la rue Baronne, et en commun au dit lot et les autres huit lots touchant.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée occupé par le Restaurant Créole et les étages supérieurs sont divisés en six ou sept appartements; cuve, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 826 rue Poydras, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898 à raison de six cents dollars par an, payables cinquante dollars mensuellement et avec privilège d'un an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un crédit d'un an ou à un et deux ans avec billets d'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant intérêt de huit pour cent par an à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de garantie, de non aliénando, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de la police au porteur des billets et l'acquéreur paiera en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues sur la propriété et exigibles en 1898. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère avec les encanteurs au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 juin—26 29—juil 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Louis Théodule Chalom.—No 56,807—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune, MERCREDI, 3 août 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 1er juillet 1898, pour le compte de ladite succession.

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, etc., située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 569 borné par les rues Hancock, Tricou, Girod et St Jean Baptiste, ladite portion de terre commençant à une distance de 93 pieds de l'encoignure des rues Hancock et Girod, mesurant 245 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Hancock 268 pieds 8 pouces de face à la rue St Jean Baptiste, 338 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Tricou, 164 pieds 8 pouces de face à la rue Girod, à angle droit à la rue Girod et vers la rue St Jean Baptiste 93 pieds, de là à angle droit à la rue Hancock et parallèle à la rue Girod, 104 pieds à la rue Hancock et le point de commencement, le tout d'après devis de G. Lucas Lewis, daté le 15 juin 1898.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 juil—2 6 13 20 27—août 3

Louis A. Richards & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Sixième District.

Succession de Mme C. M. Rogge, par premier mariage Veuve de François Amare.

No 46,817—Cour Civile de District.

Mercredi 3 Août 1898.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MERCREDI, 3 août 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp en vertu de et conformément à un ordre par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E le dit ordre portant la date du 2 juillet 1898 dans l'affaire de la succession de Mme C. M. Rogge, par le premier mariage Veuve François Amare, No 46,817 du dossier de la susdite Cour et pour le compte de ladite succession à l'encan il sera vendu.—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, connu comme lot No 15, dans l'ilet No 339 borné par les rues Milan, Prytania Berlin et Perrier et mesurant trente pieds (30) de face à la rue Milan, sur une profondeur de cent vingt pieds (120 entre lignes parallèles, et étant à une distance de trente pieds de l'encoignure des rues Milan et Perrier. Les améliorations consistent en une résidence double et en bois couverte en ardoises, avec une bâtisse à deux étage attenante, en tout environ 10 chambres, galerie devant, cuve, hangar, etc.

Conditions—Comptant. Dix pour cent du prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, office, Morris Building. Aux frais de l'acquéreur.

3 juil—3 10 17 24 31—août—1 2 3

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de Mme Mary E. Lloyds, épouse de Wm E. Varnado.

No 56,584.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 28 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 9 juin 1898, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un douzième d'intérêt dans une et le tout de la fraction, section No 32 avec l'exception de la fraction quart nord-est—et la fraction sections Nos 33, 34, 35 et 36 se trouvant Sud à la Passe Manchac Nord, le tout dans le Township 8, du range Sud 9 est dans les terres du District Greensburg, de la Louisiane, dans la paroisse Tangipahoa, Etat de la Louisiane.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt comptant de 50 pour cent au moment de la vente, et acquitter toutes les taxes de l'année 1898 et de payer l'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire.

26 juin—26—juil 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

LA PLUS IMPORTANTE ATTRACTION —DE LA— SAISON

UNE GRANDE OCCASION —POUR LES— CAPITALISTES, SPECULATEURS ET CEUX QUI DESIRENT AVOIR UNE RESIDENCE D'ACQUERIR UN

Splendide Terrain

Ou de faire un PLACEMENT SOLIDE ET LUCRATIF,

TOUT L'ILET

BORNÉ PAR

L'Avenue Carrollton, les rues Oak, Plum et Dublin,

SUBDIVISE EN 26 LOTS A' LENCAN, —LE— JEUDI, 11 AOUT 1898 A MIDI.

In re Frank Zengel administrateur vs Mme Louisa Duvigneaud ou Lane.

No 56,912—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet—Le JEUDI 11 août 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, où les plans sont exhibés, conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, rendu le 24 juin 1898 et signé le 30 juin 1898 dans l'affaire ci-dessus il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 151 sur un plan de Carrollton, lequel ilet est borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin Quatrième (maintenant Oak) et Plum, et mesurant 301 pieds de face sur chacune de l'avenue Carrollton et de la rue Dublin et 326 pieds sur chacune des rues Oak et Plum, et est subdivisé dans 26 lots qui seront vendus comme suit: Les lots Nos 1 à 7 mesurant 30 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Dublin sur une profondeur de 120 pieds, et seront vendus un avec le privilège du tout. Les lots 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur, seront vendus ensembles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Dublin et Plum. Les améliorations sur les dits lots ci-dessus consistent de deux cottages doubles ayant 3 chambres de chaque côté; et un cottage simple ayant 3 chambres. Les lots Nos 11, 12 et 13 mesurant chacun 28 pieds, 8 pouces de face à la rue Plum sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, et seront vendus séparément. Le lot No 14 mesurant 30 pieds 1 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Carrollton, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Plum. Les lots Nos 15 à 18 mesurant chacun 30 pieds, 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 120 pieds, et seront vendus un avec le privilège du tout. Les lots Nos 19, 20 et 21 mesurant chacun 30 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds et seront vendus ensemble. Les améliorations sur les trois lots ci-dessus consistent d'un vaste cottage simple avec mansarde. Le lot No 23 mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 120 pieds, et formant l'encoignure de la rue Oak et de l'avenue Carrollton. Le lot No 22 mesurant 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 120 pieds et le tout sera vendu avec le privilège du lot 22. Les lots Nos 24, 25 et 26 mesurant chacun 28 pieds 8 pouces de face à la rue Oak (autrefois Quatrième) sur 150 pieds 6 pou